



Ingénieur agronome — spé.

Agroécologie
et gestion des
ressources

.....

En alternance
1 an

.....

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La spécialisation AGROGER explore les bases de l'agroécologie et son potentiel pour répondre aux enjeux de l'agriculture contemporaine. Elle fournit aux étudiants des connaissances et des outils méthodologiques pour évaluer les systèmes agricoles existants, en concevoir de nouveaux et accompagner la transition agroécologique de l'agriculture. La spécialisation s'appuie sur l'association constante de l'écologie, de l'agronomie et de la protection des cultures et comprend une ouverture aux sciences économiques. À l'issue de la spécialisation, l'ingénieur agronome est capable de mobiliser ses connaissances sur les processus écologiques au cœur des systèmes de culture, de les intégrer dans les systèmes de productions agricoles et de les situer dans des logiques économiques de filière et de territoire. Il devient un cadre accompagnant les agriculteurs vers leur transition agroécologique.

VALEUR AJOUTÉE DES ENSEIGNEMENTS

- Une formation de pointe en agroécologie fondée sur les travaux de recherche les plus récents, en prise avec la réalité du terrain.
- De nombreux modèles végétaux développés (grandes cultures, arboriculture, maraîchage).
- Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs..



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu - Lors du stage ou de la période de professionnalisation en entreprise : étude

d'une problématique complexe (livrables académiques : mémoire et soutenance orale).

ENTREPRISES D'ALTERNANCE

Organisations Professionnelles Agricoles (Instituts techniques, Syndicats, Structures interprofessionnelles, Groupements de producteurs, Chambres d'agriculture) – Coopératives agricoles – Entreprises d'agrofourniture

Sous la responsabilité d'un/e responsable R&D, responsable d'expérimentation en production végétale, responsable technique, ...

Contrat de professionnalisation :

Tous les employeurs de droit privé assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

Les établissements publics industriels et commerciaux (par exemple, la RATP, la SNCF, l'Office national des forêts) assujettis au financement de la formation professionnelle continue et les entreprises d'armement maritime peuvent conclure des contrats de professionnalisation.

Contrat d'apprentissage :

Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)

DÉBOUCHÉS

- Cette formation permet d'accéder aux métiers du conseil, de l'animation, de la formation et de la Recherche et du Développement, de la certification produits, de la production industrielle, etc...
- Ces fonctions peuvent être exercées dans des structures interprofessionnelles, dans des structures de conseil, en chambres d'agriculture et en coopératives, en sociétés de conseil ou cabinet de consultants, dans les entreprises d'agrofourniture ou en recherche publique ou privée.

Coordinateur pédagogique :

Dr. Lucia Guérin-Dubrana, Maître de Conférences en Phytopathologie - UMR 1065 SAVE (Santé et Agroécologie du Vignoble)

PROGRAMME DE LA FORMATION



INTRODUCTION À L'AGROÉCOLOGIE (99 h)

- Les enjeux de l'agriculture contemporaine et la place de l'agroécologie dans le paysage agricole français
- La transition agroécologique en France – contexte politique, économique et social
- L'agroécologie au niveau international: regards croisés France/Madagascar/Argentine/Brésil

GESTION SANTÉ PLANTES (99h)

- Diagnostics phytosanitaires et analyse de risques
- Méthodes de protection en santé des plantes
- Vers des stratégies de gestion agroécologique de la santé des plantes

GESTION EAU ET ÉLÉMENTS MINÉRAUX (99 h)

- Gestion de la ressource en eau
- Gestion des éléments minéraux

CONCEPTION SYSTÈMES AGRICOLES (66 h)

- Évaluation des systèmes agricoles
- Conception de systèmes de culture

- Cas d'étude : conception de systèmes de polyculture-élevage

CONCEPTION SYSTÈMES POLYCULTURE-ÉLEVAGE (35h)

TRANSITION ET CONSEIL (70 h)

- Politiques, acteurs et approches de la transition agroécologique.
- Les freins et leviers de la transition agroécologique : le regard des économistes.
- Regards croisés sur la transition agroécologique
- Etude de cas territoriale pour une mise en pratique des outils d'analyse proposés.

STATISTIQUES POUR L'AGRONOMIE (33 h)

COMMUNICATION (33 h)

PRÉPARATION PROJET D'ETUDE EN ENTREPRISE (stage) (21 h)

ANGLAIS (26 h)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023-2024

10 OCT. 2023

Journée de formation des tuteurs entreprise
organisée par Bordeaux Sciences Agro

Sep-23							Oct-23							Nov-23							Dec-23						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3							1			1	2	3	4	5					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
							30	31																			
Jan-24							Feb-24							Mar-24							Apr-24						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					26	27	28	29				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
May-24							Jun-24							Jul-24							Aug-24						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31	
Sep-24																											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																					
						1																					
2	3	4	5	6	7	8																					
9	10	11	12	13	14	15																					
16	17	18	19	20	21	22																					
23	24	25	26	27	28	29																					
30																											

périodes de formation

périodes d'examen

00 jours fériés

périodes de formation

périodes d'examen

00 jours fériés

Ce calendrier n'a pas de valeur contractuelle. Le calendrier d'alternance définitif sera transmis à l'employeur au moment de la signature de la convention de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Prérequis : Elève ingénieur-agronome en formation initiale ayant validé les semestres 5 à 8 à Bordeaux Sciences Agro ou dans une école d'ingénieur partenaire.
- Durée de la formation : 13 mois
- Période de formation : sept. N à sept. N+1
- Action de formation = 581 h
- Lieux de formation : Bordeaux Sciences Agro à Gradignan (33)
- Période d'examen : fin septembre N+1

TYPES DE CONTRAT

Moins de 26 ans et employeur du secteur privé :
contrat de professionnalisation.

Plus de 26 ans ou employeur du secteur public :
contrat d'apprentissage.

COÛTS

Formation :

Frais de formation / coût contrat apprentissage (défini par France Compétences) : pris en charge par l'Opérateur de compétences de l'employeur (possibilité de fournir un devis).

Rémunération de l'alternant selon type de contrat :

- contrat de professionnalisation : minimum 80 % du SMIC.
- contrat d'apprentissage : 53 à 100 % du SMIC.

(vérifier la convention collective de la branche professionnelle de l'entreprise).

VOUS ÊTES CANDIDAT - RECRUTEUR ? En savoir +

Service Alternance : alternance@agro-bordeaux.fr -
Tél : 05 57 35 07 23 - Ingrid Ebzant

Bordeaux Sciences Agro
1, cours du Général de Gaulle, CS 40201 - 33175 Gradignan
Cedex, FRANCE

Aide employeur

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide d'un montant de 6000 € sera versée à toutes les entreprises (privées) pour la première année d'exécution du contrat.



www.agro-bordeaux.fr
alternance@agro-bordeaux.fr

